

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

N°2026-039

Séance du 12/03/2026

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 30/01/2026, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **d'anticiper les résultats de l'exercice 2025 à hauteur de - 4 597 054.18 € (déficit) en section d'investissement et 9 584 640.67 € (excédent) en section de fonctionnement, tels que présentés dans le rapport n°5. Les résultats définitifs seront présentés à l'occasion d'une prochaine session et quoiqu'il en soit avant fin juin 2026.**

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé